

**Avis adopté**

Séance plénière du 28 juin 2023

*Pour une économie servicielle sociale et soutenable : de la propriété à l'usage*

**Déclaration du groupe Outre-mer**

« La société de consommation a privilégié l'avoir au détriment de l'être ». L'évolution des modes de consommation qui consiste à rechercher les effets utiles plutôt qu'à détenir ou à posséder, contredit indéniablement cette affirmation de Jacques Delors.

Ce modèle économique basé sur une offre de produits et service en recherchant des effets utiles ainsi que des performances d'usage doit répondre aux nouvelles attentes des consommateurs mais aussi aux impératifs énergétiques, d'écoresponsabilité et de la rentabilité des entreprises. Dès lors, l'économie servicielle devient alors un défi fondamental non seulement pour les entreprises et les pouvoirs publics mais pour l'ensemble des consommateurs car la durabilité, la soutenabilité et la responsabilité doivent aujourd'hui, guider collectivement les actions de chacun pour protéger notre planète.

Ce nouveau modèle peut à l'avenir, être une locomotive à la croissance et demandera un changement de logiciel de protection des données notamment non seulement au secteur privé mais aussi à la puissance publique.

Ce mouvement qui vise à produire de la valeur tout en répondant aux préoccupations écologiques peut permettre aux Outre-mer de converger vers de nouveaux modèles de développement soutenable, respectueux des territoires et des ultramarins eux-mêmes.

En effet, le groupe des Outre-mer le rappelle souvent dans cette institution que les Outre-mer eux-mêmes doivent davantage tirer parti de leurs spécificités et de leur inscription à la fois dans leur espace national, régional et européen. Dans ces collectivités, le numérique offre des solutions d'avenir pour accéder aux services publics, à la télémédecine, à l'éducation et doit constituer un tremplin pour installer le servicielle localement.

Ce nouveau modèle offrirait des opportunités exceptionnelles à ces économies isolées, et permettrait ainsi de limiter des déplacements coûteux sur le plan humain et environnemental car les Outre-mer sont arrivés à la fin d'un cycle de leur évolution économique.

A la veille du Comité Interministériel pour les Outre-mer, le groupe des Outre-mer souhaite que le Gouvernement s'inspire des préconisations du CESE notamment en invitant les parties prenantes à imaginer le déploiement du servicielle sur les territoires ultramarins.

Le groupe des Outre-mer a voté cet avis.